



# VENDEE - La Tranche-sur-Mer

« RÉSIDENCE DE L'Océan \*\*\* » - LOCATION D'APPARTEMENTS

## SITUATION GEOGRAPHIQUE

Face à l'Île de Ré, station balnéaire du Sud de la Vendée, La Tranche-sur-Mer offre 13 km de plage de sable fin et d'exceptionnelles conditions pour les amateurs de glisse : planches à voile, optimistes, voiles... Ses maisons blanches, ses ruelles, confèrent à La Tranche-sur-Mer un caractère méridional, avide de soleil, de vagues et de sensations !

Sur les rives de l'océan atlantique, la Résidence de l'Océan\*\*\* est idéalement située face à la plage de sable fin, à 50 m du centre ville et de ses commerces.

**Adresse :** 49 rue Anatole France 85360 La Tranche-sur-Mer - Tél. : 02 51 27 89 30.

## ACCES

**Par la route :** Depuis Paris: Autoroutes A 11 « Océane » jusqu'à Nantes, puis A 83 jusqu'à Montaigu, La Roche-sur-Yon, La Tranche-sur-Mer. La résidence se trouve au centre du village face à la plage centrale.

**Par le train :** Gare SNCF de La Roche-sur-Yon ou Les Sables d'Olonne. Puis transfert par bus jusqu'à La Tranche-sur-Mer.

**Par Avion :** Aéroports: Nantes-Atlantique, La Rochelle-Île de Ré.

## VOTRE HEBERGEMENT

Surmontée d'un dôme, bâtie en 1880, la résidence a été entièrement rénovée pour offrir confort et équipement modernes, tout en préservant son charme architectural original, sa délicieuse décoration intérieure composée de colonnes.



**Les appartements :** 46 appartements de 2 à 8 personnes dans des bâtiments de 2 étages. La plupart des appartements sont équipés d'une terrasse (avec mobilier de jardin) ou d'un balcon.

**L'équipement en commun à tous les appartements :** cuisine équipée (lave-vaisselle, réfrigérateur, four grill micro-ondes, plaques de cuisson, cafetière et bouilloire électriques, grille pain), salle de bain ou salle de douche, wc (certains séparés).

• **2 pièces 4 personnes (env. 25-32 m²) avec vue mer :** un séjour avec un canapé lit, une chambre avec 1 grand lit ou 2 lits simples ou coin cabine avec lits superposés.

• **2 pièces 5 personnes (env. 31-39 m²) avec vue mer :** un séjour avec un canapé lit, une chambre avec 1 grand lit + 1 lit simple.

• **3 pièces 6 personnes (env. 43-53 m²) sans ou avec vue mer (en supplément) :** un séjour avec un canapé lit, une chambre avec 1 grand lit ou 2 lits simples, une 2ème chambre ou cabine avec 2 lits superposés ou 2 lits simples. Salle de douche supplémentaire.

**N.B :** La mise en ordre quotidienne des logements est laissée au bon soin des vacanciers, de même que le ménage en fin de séjour. Attention : merci de prévoir votre linge de toilette et vos draps.

**Arrivée :** à partir de 17h00 le jour de l'arrivée - **Libération des chambres :** à 10h00 le jour du départ.

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE DETENTE

**Activités gratuites sur place :**

- Piscine privée extérieure chauffée (en saison, selon météo).

- Terrasse / solarium avec vue sur la mer.

- Accès direct à la plage.

**Activités avec ou sans participation, à proximité :**

- Pistes cyclables et sentiers pédestres incitent petits et grands à découvrir les espaces naturels environnants (plages, forêts, marais).

- A découvrir : La Rochelle, l'Île de Ré, visible de la côte, l'Île d'Aix.

- Entre la mer et le marais fier de sa "beauté tranquille", de sa faune et de sa flore, une forêt de 440 hectares de pins maritimes et de chênes verts abrite le Parc des Florales (7 hectares) aux merveilleuses senteurs florales.

- En été : La « Déferlante », véritable festival de charmes et d'émotions aux soirées éclectiques : théâtre de rue, musique, spectacles !

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES BLOC NOTES :

- Accueil/réception avec salon (accès wifi gratuit).

- Arrivée entre 17h et 20h / Départ vers 10h.

- Location de draps (env. 8 € par pers) et kit serviettes (env. 7 € par pers).

- Lit bébé (env. 25 € par semaine) et chaise bébé sur demande (env. 15 € par semaine).

- Location de TV : 35 €/semaine ou 7 €/jour.

- Taxe de séjour à régler sur place.

- Animaux admis avec supplément (env. 30 € par semaine).

- Caution d'environ 260 € (par chèque ou carte de crédit), restituée 2 semaines après le départ.